

▶ Vie Coopérative Le temps fort des assemblées

PAGE 4

ACTUALITÉS

Signature du Fonds
« Élevons pour l'Avenir »

P.2



GRAND ANGLE

BIO : des filières
solides face à l'inflation

P.6



FAITS ET GESTES

Osez la luzerne semence
en culture de printemps

P.8



Sale temps pour les semis, mais beau temps pour les assemblées...

À dire vrai, tout le monde aurait préféré que le mois de novembre soit mis à profit pour semer quitte à ce que les assemblées de Cavac soient exceptionnellement moins fréquentées... Mais cette pluviométrie inédite a souvent facilité la mobilisation de nos sociétaires. Les assemblées de sections et d'Organisations de Producteurs (OP) ont commencé le 2 novembre et se sont poursuivies jusqu'au 12 décembre. Une période démocratique importante pour échanger ensemble sur l'exercice passé (les temps forts qui ont marqué l'année écoulée, les résultats), soulever les questionnements en lien avec l'actualité et envisager l'avenir. Une partie des débats était consacrée à une thématique agronomique axée sur les sols sous le vocable d'agriculture régénérative. Une démarche de progrès et une approche globale de l'exploitation, que Cavac a initiée d'abord avec ses élus agriculteurs et agricultrices, et qu'elle propose d'étendre à tous ses sociétaires ; du moins ceux disposés à mieux identifier leurs axes et leurs marges de progrès pour pouvoir se former et faire évoluer le cas échéant et progressivement leurs pratiques. Nous savons que nous n'embarquerons pas tout le monde mais l'écoute a été attentive et bienveillante. La plupart des agriculteurs ont bien conscience aujourd'hui que des ajustements sont nécessaires dans certaines pratiques agronomiques et que des points vécus hier comme des contraintes (c'est le cas des couverts végétaux) ont pu être transformés en opportunités. Enfin et au regard du contexte anxigène du moment lié aux intempéries, les assemblées de sections ont également permis d'évoquer les dispositifs d'accompagnement que la coopérative entend mettre en place pour la gestion des semences qui ne pourront pas être mises en terre cette fin d'année.

Parce que votre coopérative saura toujours être à l'écoute de vos besoins. Qu'il s'agisse de se projeter dans l'avenir ou qu'il s'agisse de faire face à des problématiques plus immédiates.

L'Assemblée Générale de Cavac du 15 décembre va clore ce marathon des assemblées de fin d'année et laisser place à 2024.



Franck Bluteau
Président Délégué



Directeur de publication: Jacques Bourgeois

Conception/Rédaction: service communication

12 boulevard Réaumur - BP 27 85001 La Roche-sur-Yon Cedex

Tél 02 51 36 51 51 • communication@cavac.fr • www.coop-cavac.fr

► TECH'ÉLEVAGE

De l'élevage et de l'eau pour un futur fertile



Nouveauté cette année, un stand sur la gestion de l'eau a fait son apparition en plus des stands habituels des différents groupements de productions animales de Cavac (volailles, porcs, lapins, bovins et petits ruminants).

Pour cette édition 2023 du Tech'Élevage, les techniciens de la coopérative spécialistes de l'eau étaient présents pour répondre aux interrogations du public sur l'irrigation : comment évaluer les besoins de son exploitation en eau ? Comment calculer sa réserve utile (RU) à l'aide d'une sonde capacitive ? Comment bien dimensionner son étang tout en préservant le milieu aquatique ? Ou encore, comment valoriser son sol pour un bon stockage de l'eau ?

Signature du fonds de dotation « Élevons pour l'Avenir »

Mickaël Bazantay, président de Bovineo (groupement bovins de la coopérative Cavac), et Sébastien Valteau, président « d'Élevons pour l'Avenir », ont signé officiellement une convention de mécénat. Lancé en février 2023, le fonds de dotation « Élevons pour l'Avenir », vise à accompagner l'installation des futurs éleveurs et éleveuses de bovins sur les territoires ligériens.

Toutes ces démarches sont en cohérence avec les caractéristiques de notre terroir. Le bocage, qui ne peut exister sans l'élevage de ruminants pour entretenir les prairies, fait la richesse de notre agriculture, et donc de notre coopérative. ■

« Croire en l'élevage pour dynamiser notre territoire »

Notre coopérative Cavac est un acteur majeur du bovin dans la région Pays-de-la-Loire. On connaît les besoins importants de financements au lancement d'une entreprise agricole. Notre contribution significative à ce fonds s'inscrit dans la continuité de ce qui est mis en place depuis 10 ans par notre groupement Bovineo pour accompagner les installations en vaches allaitantes : garantie débouchés, accompagnement financier, prêt à taux préférentiel. À tout cela vient s'ajouter récemment la « Dotation Élevage Cavac » qui est un financement direct. Dans cette démarche, un des objectifs est de réaliser des installations dans la pérennité, notamment par le calcul et la maîtrise des coûts de productions. Lorsque Cavac et Bovineo accompagnent des nouveaux agriculteurs et agricultrices, l'approche économique est un des piliers de l'installation. Car si l'exploitation trouve son équilibre économique, la coopérative le trouve aussi.

Mickaël Bazantay, président de Bovineo, groupement de bovins de Cavac.



Maquette interactive d'un bassin versant.

▶ VIE COOPÉRATIVE

Les assemblées de sections

Chaque année se déroulent les **11 assemblées de territoire** qui composent Cavac. Un moment d'échange propice entre agriculteurs et agricultrices d'un secteur et la coopérative à propos de l'année écoulée. Le taux de participation était encourageant avec une moyenne de 800 inscriptions. Temps fort des assemblées, la présentation de la stratégie de développement des couverts végétaux. Appelées aussi les Cultures IntermédiaIRES Multi-Services, ces cultures sont de véritables outils végétaux de fertilisation et de structuration des sols : sous forme de mélanges (vesce, radis, avoine, sarrasin, moutarde, etc.) elles sont importantes pour restituer de l'azote, limiter les plantes invasives, protéger le sol de l'érosion ou ramener de la vie souterraine.

Pour en savoir plus sur les couverts végétaux...

Rejoignez la formation sur l'agriculture régénérative !

Un parcours de 3 sessions en territoire en début 2024 (Fontenay-le-Comte, Réaumur, Aizenay, etc.)

Inscrivez-vous vite sur :

www.evenement.cavacweb.fr

(plus que quelques jours !)



▶ EVÈNEMENT

100 ans de la Prim'Holstein

Le 23 et 24 novembre s'est déroulé le concours du centenaire Prim'Holstein au Puy-du-Fou pour réunir les plus belles vaches noires et blanches de France. L'occasion pour Cavac d'accueillir sur son stand les curieux et curieuses intéressés par les métiers de la coopérative, tels que la nutrition animale, l'équipement en élevage laitier, ou encore la valorisation des débouchés en viande via son groupement Bovineo.



► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - OVICAP

La filière des petits ruminants se rajeunit

Le bilan est positif pour l'exercice 2022-2023 de la filière ovins-caprins du groupement Ovicap de Cavac. Les nouvelles installations, le développement technique par la formation des techniciens, puis l'arrivée d'un nouveau label pour diversifier les marchés, ont su booster les productions.

La salle était comble pour l'assemblée générale du groupement de production d'ovins viande, de brebis et de chèvres laitières. Environ 90 éleveurs et éleveuses étaient présents pour échanger sur l'évolution des trois filières. Dans l'assemblée, on pouvait remarquer la présence de nombreux jeunes, signe d'une filière en plein essor. Car depuis 2020, ce sont 37 élevages qui ont vu le jour : 19 en ovins viande, 14 en chèvres laitières, puis 4 en brebis laitières. «*On commence à voir le travail effectué sur l'installation initié il y a 2-3 ans au sein de la coopérative, notamment grâce à la Dotation Élevage Cavac qui est la deuxième filière à en profiter*», soutient Guillaume Baranger, président du groupement. L'objectif est d'atteindre un équilibre de 120 élevages, et d'étendre le territoire du mouton vendéen historiquement côtier aux secteurs des Mauges et des Deux-Sèvres. «*Ces installations composées de 50 à 350 animaux sont bien réfléchies, cadrées, avec souvent l'apport d'une formation de base sur la technicité, c'est ce qui en fait leurs réussites*», précise Steven Bretaud, directeur du groupement.



Ovins viande : développer la labélisation

La création de trois nouveaux ateliers d'engraissement d'agneaux permet d'augmenter le volume de collecte et la labélisation avec le Label Rouge Agnocéan (élevé entre 70 à 170 jours) et le nouveau Label Rouge Le Diamandin (élevé entre 210 et 240 jours).

Brebis laitières : 2,2 millions de litres de lait en 2027

Il y a quelques années, Ovicap s'est lancé le défi d'aller vers une production inconnue dans le département afin de répondre à une demande grandissante en produits laitiers de brebis avec la marque Soignon© (yaourt nature et aromatisé, fromage blanc, crème dessert). La filière compte actuellement 9 élevages de brebis Lacaune. «*Aujourd'hui nous produisons 1,4 million de litres de lait, mais nous travaillons à atteindre 2,2 millions de litres pour 2027 avec de nouvelles installations*», précise Steven Bretaud.

Chèvres laitières : la performance nutritionnelle au rendez-vous

Ovicap accompagne les éleveurs de chèvres laitières sur la partie nutrition animale dont il est leader sur le territoire Cavac. La filière se structure notamment pour la commercialisation des chevreaux et des réformes, une viande de plus en plus prisée, car abordable et savoureuse.

Cotiser au Groupement de Défense Sanitaire (GDS) pour se prémunir des avortements

L'assemblée s'est poursuivie avec la présentation du Groupement de Défense Sanitaire (GDS), une association d'éleveurs et d'éleveuses dont l'adhésion à la caisse de cotisation est une vraie aide pour la surveillance vétérinaire contre les causes d'avortements (fièvre Q, chlamydie, toxoplasmose). Ainsi entre 2016 à 2022, la caisse a collecté 6 000 € à raison de 0,08 € / brebis / an, et a permis de rembourser 19 000 € d'analyse. «*Quand vous intervenez sur une exploitation et que vous pouvez lancer un protocole externe, faire 10 prises de sang, c'est un vrai confort pour la santé de l'élevage*», conclut Nicolas Muller, vétérinaire de Cavac.

Les Éleveurs de Challans maintiennent leurs parts de marché

La production de poulets noirs, de pintades, de cailles, ou encore de volailles festives, reprend de l'activité après trois années de crise: covid 19, grippe aviaire, inflation. La reprise de l'abattoir partenaire Savic-Freslon par le groupe LDC Maître Coq a pour ambition d'élargir les marchés pour la marque «Volailles de Challans», fort de son expérience dans la transformation et la commercialisation des volailles.

Le groupement confirme un retour progressif de l'activité à partir du 2^{ème} semestre 2022 suite à la grippe aviaire. Depuis 2020, on peut constater une baisse de 25 % de volailles produites, dont les deux tiers sont de la volaille de chair Label Rouge.

À ce jour, l'activité reprend progressivement pour les 280 exploitations pour les productions labels, standards et bio. En revanche, la canette Label Rouge élevée 70 jours pour un poids de 2,7 kg, une des originalités du groupement, a connu un arrêt de production de 18 mois car plus sensible au virus. L'activité recommence sur ce deuxième semestre à raison d'un lot par semaine de canettes vaccinées.

« Durant cette année difficile, nous avons réussi à préserver l'intégralité des productions de volailles festives (hors oies) qui font la renommée de notre groupement: chapons de poulet et de pintade, dinde fermière, poularde noire fermière élevée sur parcours herbeux 150 jours, etc. Notre objectif pour 2024 est de pérenniser nos élevages et nos parts de marché », indique Melina Février, responsable du groupement.



Conseil d'administration
du groupement Éleveurs
de Challans

Répondre aux marchés diversifiés avec Maître Coq

Le contexte économique et sanitaire de 2023 s'est traduit par des difficultés pour le partenaire Savic-Freslon à Saint-Fulgent spécialisé dans la transformation et la commercialisation des volailles du groupement dans les points de vente traditionnels.

Pour poursuivre son activité, l'outil a été repris par le Groupe LDC-Maître Coq qui détient la marque Maître Coq, mais aussi *Le Gaulois* ou encore *Marie*. Cette stratégie permet ainsi de maintenir un débouché qui représente 60 % des volumes de production, soit environ 2 millions de volailles par an. Ce nouveau partenariat s'accompagne d'une évolution dans les élevages, notamment la généralisation des pesons dans les 280 bâtiments du parc

pour apporter plus de précision dans le suivi des croissances et gagner en efficacité.

L'ambition du groupement et de Maître Coq est de faire « connaître et reconnaître » les Volailles de Challans sur des marchés diversifiés, aussi bien la boucherie-charcuterie-traiteur en gardant le savoir-faire de préparation de l'abattoir Savic-Freslon, que la GMS avec une découpe plus standard.

« La force du groupement et notre résilience tiennent à la diversification des espèces de volailles que l'on produit. On a une véritable expérience pour élever de la caille, du poulet multicolore, de la pintade, des festives ou des canettes », conclut Simon Marechaux, président du groupement. ■

▶ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - BIO

Productions biologiques : des filières solides face à l'inflation

Ils étaient presque 90 agriculteurs et agricultrices à être présents à l'assemblée générale des productions biologiques de Cavac. Malgré une baisse générale de la consommation, la diversité des filières céréales, légumes et animales et la contractualisation pluriannuelle permet de maintenir l'activité.

Les protéines animales de base se maintiennent

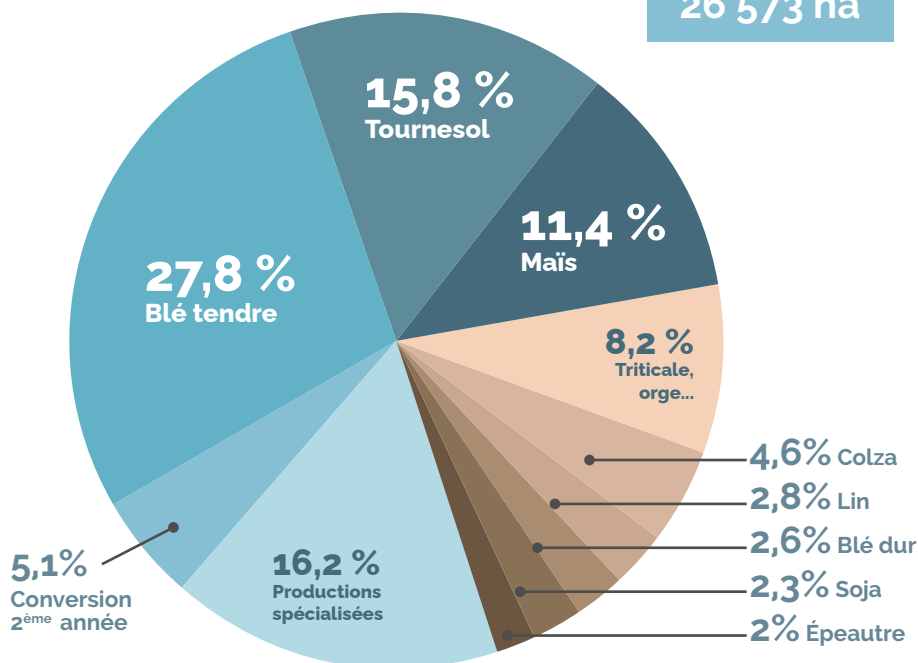
Une des filières la plus touchée est le porc. La baisse de la demande en porcs bio constatée après la période « covid » s'est accentuée en 2023 avec le contexte inflationniste entraînant une chute de la consommation. Une réduction collective de la production fut nécessaire pour s'adapter à cette situation difficile. Une décision prise collectivement entre les éleveurs et éleveuses. Ces mesures ont été accompagnées par la mise en place d'outils de gestion de crise (caisse de mutualisation, fonds d'arrêt élevage) qui ont impacté financièrement les éleveurs, le groupement et plus largement la coopérative.

Une diminution de la consommation est à noter en volaille de chair. Cependant la grippe aviaire a impacté fortement les volumes avec une baisse prévisionnelle estimée à 275 000 volailles en 2023 contre 600 000 en 2022. En revanche, la production d'œufs bio se maintient et répond à une consommation toujours demandeuse qui fait vivre 22 éleveurs et éleveuses.

Quant à la production bovine, le marché faisait face à une baisse de la demande en début d'année, mais reprend une santé actuellement, avec une commercialisation plus dynamique pour les 103 exploitations apporteurs, en particulier les élevages laitiers qui approvisionnent à 54 % la filière. Tout le travail mené au sein de la coopérative sur la technique pour maîtriser précisément les charges, notamment sur l'optimisation des rations alimentaires et le pâturage, permet de contenir les variations des prix, notamment celui du lait.

Assolement des productions biologiques

26 573 ha



Le développement vers l'autonomie en protéines se poursuit



600 tonnes de soja bio ont été produites et extrudées. Le développement de minéraux continue avec 80 tonnes, puis à partir de 2024, la coopérative pourra se fournir avec ses propres tourteaux de soja et de tournesol grâce au rapprochement avec l'usine Oleosyn Bio qui presse de l'huile végétale.



De bons rendements et un effet crise atténué par des produits accessibles

En cultures végétales, les rendements sont bons grâce à une météo propice. La production était de 26 573 hectares, dont plus d'un quart correspondant au blé tendre (27,8 %), suivi du tournesol (15,8 %) et du maïs (11,4 %), et l'apparition de cultures émergentes comme le colza (4,6 %) ou bien le soja (2,3 %). On pourrait parler aussi des productions spécialisées, comme les semences ou les légumes (16,2 %), ou encore le lin ou le sarrasin, qui s'inscrivent toujours dans cet esprit Cavac de diversifier les rotations culturales et les sources de valeurs ajoutées. Concernant le marché, on observe une moindre inflation des prix du bio qui réduisent l'écart avec les produits issus des autres modes de production. « *Le marché du bio s'est construit sur une stratégie de surfaces contractuelles et donc de commercialisation moins soumise aux aléas du marché, aux arbitrages financiers mondiaux, comme peut l'être le conventionnel.*

La filière continue de faire ses preuves notamment via la contractualisation pluriannuelle réalisée dans le cadre du partenariat avec le label de commerce équitable Agri-éthique », soutient Franck Bluteau, président du groupement bio de Cavac. Ainsi, les débouchés sont sécurisés grâce aux partenaires de l'aval et au développement de la nutrition animale bio.



Une inflation alimentaire historique en France

L'assemblée générale s'est poursuivie avec l'intervention de Clément Lepeule du bureau d'études ADN-international, spécialisé dans les politiques publiques agricoles. Selon son analyse rétrospective, le marché du bio est l'un des marchés alimentaires qui a le plus progressé en Europe depuis 10 ans. Cette croissance est notamment due à l'essor d'une bonne exposition de l'offre en GMS, particulièrement des produits d'épicerie, les fruits & légumes, puis les œufs et le vin.

En 2022 arrive l'inflation, dont il observe qu'elle a beaucoup plus touché les produits conventionnels que le bio. Se sont construits alors des nouveaux arbitrages de consommation, vers des changements de gamme, mais surtout une baisse historique de la consommation alimentaire en générale de 9 %.

Une des autres causes de la baisse de consommation est la confusion qui règne autour du label. « *On observe des méconnaissances auprès des consommateurs français sur les caractéristiques du bio et ses garanties. Certains considèrent que les exigences du bio se sont assouplies et que les autres signes et allégations développent une confusion générale* », indique Clément Lepeule.

Toutes ces causes peuvent fragiliser les filières biologiques françaises qui restent résilientes car construites sur des logiques de commercialisation et de consommation locale qui atténuent les effets conjoncturels mondiaux. Il faut donc maintenir l'activité en souhaitant un retour vers l'équilibre des prix en 2024 (projection de la Banque de France). ■

▶ PRODUCTION VÉGÉTALE

Osez la luzerne semence en cultures de printemps

Produire de la luzerne semence est un bon compromis pour régénérer le sol tout en créant de la valeur ajoutée. Vendue sur pied ou directement pressée, la fauche offre une source de protéine pour l'élevage. Une culture qui demande peu d'intrants et avec des charges lissées sur trois ans. Si vous êtes intéressé-e-s pour des semis de printemps, contactez votre technicien.

Cavac est le deuxième producteur national de luzerne semences avec 2 000 ha. La coopérative est spécialiste de cette production de semences avec son outil de triage et un suivi de parcelle dédié. «*Nous maîtrisons le processus de A à Z, ce qui nous permet d'être réactif s'il y a des erreurs et d'assurer la meilleure qualité de récolte*», explique Corentin Rabouin, technicien spécialisé en production de semences de légumineuses.

Une qualité essentielle à atteindre pour espérer avoir des rendements de 4 qx pour le secteur plaine et entre 7-8 qx pour le marais, avec un prix avoisinant les 3 000€/tonne.

Une bonne implantation pour 3 ans

Une bonne implantation est primordiale pour assurer la pérennité de la culture durant 3 ans. Il est conseillé de réaliser le semis avec un semoir combiné (5 kg / ha) dans les premiers centimètres, suivi d'un roulage. La luzerne ne nécessite pas d'engrais dans l'argile lorsqu'il est riche en phosphore et potasse. En revanche en plaine, il faut apporter aux alentours de 60-90 unités de phosphore et de potasse par an. «*Peu importe la technique (TCS, semis direct), l'essentiel est d'avoir une terre fine avec très peu de résidus de paille et un PH supérieur à 6,5*», détaille Corentin Rabouin.

En fonction des secteurs, le semis se réalise à différentes périodes :

- **En marais sur sol nu:** mars
- **En plaine sur sol nu:** août
- **En plaine sous couvert de tournesol:** mars-avril

Fauches & récoltes

Après l'implantation, un désherbage sélectif doit être réalisé durant l'hiver. Pendant tout son cycle, la culture ne nécessite pas d'actions d'épuration. Viennent ensuite aux printemps les fauches destinées aux fourrages (2-3/an).

Cet itinéraire permet de diminuer considérablement la prolifération des graminées (vulpin, ray grass) et assure une bonne tête de rotation après une céréale pour recharger le sol en azote: 80 unités qui se diffusent 3 à 6 mois après la destruction de la culture. Par ailleurs, il limite les charges d'entretien de la parcelle sur trois années (fuel, usure matériel, temps de travail, etc.).



BLOC NOTE



Forum jeunes coopérateurs

Trois agriculteurs de la coopérative accompagnés de Damien Martineau vice-président de Cavac également en charge de l'animation coopérative, ont participé au Forum Jeunes Coopérateurs organisé par La Coopération Agricole Ouest. Le thème de cette édition 2023 était :

**« PLUS FORTS EN COOP,
QUELLES STRATÉGIES
COLLECTIVES POUR
S'ADAPTER AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE? »**

Cet événement qui a lieu tous les deux ans a pour objectif de fédérer les jeunes coopérateurs autour de propositions pour faire évoluer les modèles agricoles coopératifs.